

Séance du 15 octobre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 octobre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, MM. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Festival Haizebegi - Convention de partenariat avec l'association Munduko Musiken Etxea.

L'association Munduko Musiken Etxea en partenariat avec l'association Cinéma et cultures organise du 14 au 17 octobre la deuxième édition du Festival Haizebegi - Regard du vent.

A l'initiative de l'ethnologue bayonnais Denis Laborde, directeur de recherche au CNRS, et Président de l'Institut de recherche sur les musiques du monde, ce festival a trouvé très vite toute sa pertinence en s'ancrant sur la rive droite, terre de confluence et de mixité. Ainsi, ce festival des films sur les mondes de la musique a révélé en 2014 le très beau film « Timbuktu, ou Le Chagrin des oiseaux » réalisé au Mali par le réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako et présenté en avant-première à l'Atalante, plusieurs mois avant d'être récompensé aux César et nommé aux Oscars du cinéma.

Cette année encore, Haizebegi propose une riche programmation cinématographique et musicale ouverte sur le monde et qui nous parle de tolérance, d'écoute, de diversité et de destins singuliers. Il est soutenu par de nombreuses institutions locales (l'association Cinéma et cultures, l'Institut culturel basque, le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, Bilbao Biskaia) et nationales (L'Ecole des hautes études en sciences sociales, le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut de recherche sur les musiques du monde, le centre de recherche Georg Simmel, France Musique, et la Fondation Royaumont).

Compte tenu du succès de cette manifestation pluridisciplinaire et pour asseoir son inscription au cœur du quartier Saint-Esprit, la ville a souhaité s'associer à cette deuxième édition plus ambitieuse.

Cinéastes, musiciens, chercheurs, écrivains, se réuniront quatre jours durant autour d'un questionnement commun : comment les arts et les sciences peuvent-ils nous aider à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et à tisser des liens de partage entre les cultures, les territoires et les sociétés ?

La ville accueille au Didam, du 9 octobre au 11 novembre prochain, une installation de 33 films brefs sur le Pérou contemporain, intitulée « Sonidos del Perú » et réalisée par l'artiste Vincent Moon dont l'œuvre esthétique et documentaire invite à réfléchir sur les liens entre fraternité, partage et musique en Amérique Latine. Spécialisé dans la réalisation de films musicaux, Vincent Moon occupe une place singulière dans les mondes de l'art et de l'ethnologie. Il est le fondateur de la collection Petites Planètes qui diffuse dans le monde entier.

Un concert, « Lyra, Musique de Crête », aura également lieu en plein air le 16 octobre en soirée, sur le parvis du Didam, suivie d'une projection à l'Autre Cinéma du documentaire primé Fipa d'or 2015 retraçant l'histoire d'un clan de musiciens en Crête. Le propos de cet événement est d'inciter les publics à redécouvrir ces deux équipements culturels du quai de Lesseps, marqueurs du renouveau de Saint-Esprit.

Un concert exceptionnel, « Le legs musical du Pays basque », organisé au théâtre de Bayonne le 17 octobre par l'Euskal Barrok, ensemble dirigé par Enrike Solinis, invitera les publics à la rencontre d'un répertoire peu connu de la musique basque ancienne.

L'association Munduko Musiken Etxea assume la responsabilité artistique du festival et les coûts de réalisation de celui-ci. Elle gère les relations avec les institutions partenaires et les différents lieux de diffusion et assure la billetterie et l'accueil du public.

De son côté, la Ville s'engage à fournir une aide technique et logistique à la réalisation de l'exposition et des concerts et à participer à la promotion de l'évènement en prenant en charge les coûts de communication, ainsi qu'une participation aux coûts de mise en œuvre du programme (matériels scéniques, sons, impressions, ..) à hauteur de 10 000 €.

Une évaluation des actions engagées devrait permettre de décider de leur prolongement la saison suivante.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat ci-annexée et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avec l'association Munduko Musiken Etxea.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.